

LES MALADIES RESPIRATOIRES DES FROMAGERS

■ Les affections respiratoires sont principalement de **mécanisme allergique** (rhinite, asthme, alvéolite, ...) ou de **mécanisme inflammatoire** (BPCO...). Ces atteintes peuvent être **graves et irréversibles**.

■ Elles sont liées aux atmosphères de travail : température, humidité, gaz, poussières et surtout micro organismes présents lors de **l'affinage** et **du frottage des fromages**.



■ Certaines peuvent être reconnues comme maladies professionnelles au régime agricole (tableau 45) et au régime général (tableau 66 bis).

COMMENT PREVENIR CES MALADIES ?

PREVENTION COLLECTIVE en agissant sur l'atmosphère de travail :

- Réorganiser l'activité dans l'entreprise
- Mettre en place des aménagements techniques...

PREVENTION INDIVIDUELLE :

- Porter des équipements de protection individuelle de type masque
- Parler de vos difficultés à votre encadrement, à la médecine du travail ou à votre médecin traitant
- Une consultation spécialisée pourra être nécessaire (pneumologie, allergologie...).



* Vous informer

Vous êtes fromager ?

Méfiez-vous
des maladies
respiratoires !

■ Santé Sécurité au Travail

CONTACTER LE SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Par mail : contactsst.blf@auvergne.msa.fr

Par téléphone (de 8 h 15 à 12 h 15)

Allier : **04 70 35 36 91**

Cantal : **04 71 64 41 85**

Haute-Loire : **04 71 07 15 08**

Puy de Dôme : **04 73 43 76 54**

MSA Auvergne
16 rue Jean Claret
63972 Clermont-Ferrand Cedex 9

auvergne.msa.fr



L'essentiel & plus encore

RHINITE CHRONIQUE ALLERGIQUE

Des symptômes qui apparaissent lors de l'exposition professionnelle :

- Démangeaisons du nez
- Inflammations des muqueuses nasales
- Nez bouché
- Conjonctivite
- Sinusites, maux de tête



Complications :

- Sinusite
- Asthme

ASTHME ALLERGIQUE

Des crises faisant rapidement suite à l'exposition professionnelle :

- Difficultés à l'expiration
 - Toux, sifflements
 - Sensation d'oppression thoracique
 - Expectoration de sécrétions épaisses
- Tout cela obligeant la personne à s'arrêter de travailler



Complication :

- Insuffisance respiratoire

BRONCHO PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE = BPCO

Les BPCO regroupent les maladies se caractérisant par des signes persistants :

- Manque de souffle : difficultés à respirer à l'effort
- Toux
- Expectoration (crachats...)

Elles se déclarent souvent après 40 ans.



Complications :

- Insuffisance respiratoire
- Complications cardiovasculaires...

SI VOUS AVEZ UN DE CES SYMPTOMES, PARLEZ-EN A LA MEDECINE DU TRAVAIL